



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 02261

Numéro SIREN : 513 577 429

Nom ou dénomination : 1001 PNEUS

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2017 sous le numéro de dépôt 1181

1001PNEUS
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.784,02 euros
Siège social : 67 Cours Mirabeau – 13100 AIX-EN-PROVENCE
513 577 429 R.C.S. AIX-EN-PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 12 JANVIER 2017

Le 12 janvier 2017, à 10 heures 30,

Monsieur Lionel MOUTOUH, demeurant 2 Avenue des Marquis – 13124 PEYPIN,

agissant en qualité de Président de la société 1001PNEUS sus-désignée,

Nomme, avec effet du 1^{er} janvier 2017, conformément aux dispositions des statuts et à la décision du Comité de Suivi en date de ce jour, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

- Monsieur Maxime SABOURIN, né le 3 avril 1979 à CLAMART (92), de nationalité française, demeurant 13 Rue Pompière – 33110 LE BOUSCAT.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Maxime SABOURIN disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux statuts, Monsieur Maxime SABOURIN aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

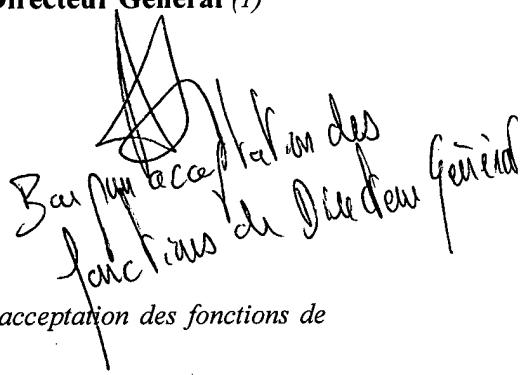
Monsieur Maxime SABOURIN ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Lionel MOUTOUH
Président



Maxime SABOURIN
Directeur Général (1)



Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur Général

(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »